

DIRECTED.

Vista, CA 92801
www.directed.com

La compagnie à l'origine des Systèmes Autostart® est Directed Electronics.

Autostart a été l'un des premiers à concevoir et à fabriquer des démarreurs à distance pour véhicules. Au fil des ans, son engagement à la qualité et la fiabilité continu a permis à Autostart d'obtenir une réputation enviable en tant que concepteur de systèmes de démarrage à distance et de sécurité haut de gamme. Aujourd'hui, Autostart continue d'établir les normes de l'industrie.

Appelez au **(800) 876-0800** pour de l'information supplémentaire au sujet de nos produits et services.

The company behind Autostart® Systems is Directed Electronics.

Autostart was one of the first to design and build remote control vehicle starters. Over the years, a continuing commitment to quality and reliability has allowed Autostart to gain a respected reputation as a high-end designer of remote start and security systems. Today, Autostart continues to set standards in the industry.

Call **(800) 876-0800** for more information about our products and services.

AUTOSTART™



Systèmes de démarrage à distance et de sécurité
Remote Start & Security Systems

Redéfinition du contrôle absolu[®]
Redefining the Ultimate Control™



© 2017 Directed Electronics, Inc. Tous droits réservés./All rights reserved.

590-10103 ML 2017-07

Directed s'engage à offrir des produits et services de qualité de classe mondiale qui raviront les clients.

Directed Electronics is committed to delivering world class quality products and services that excite and delight our customers.

GUIDE DE
L'UTILISATEUR
OWNER'S GUIDE

MODÈLE/MODEL

AS-DSP320

AS-DSP154

Félicitations

Nous vous félicitons de l'achat de votre système de démarrage à distance et de sécurité à la pointe de la technologie Autostart. Avant d'utiliser votre système, la lecture de ce manuel du propriétaire vous aidera à optimiser son utilisation et ses diverses fonctionnalités. Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez consulter votre détaillant Autostart autorisé.

Note: Votre système est configurable et peut inclure ou non des fonctions telles que le démarrage à distance ou la sécurité. Ce guide couvre aussi des options qui peuvent ne pas être compatibles avec votre système. Contactez votre installateur pour connaître les fonctions disponibles.

Informations importantes

Réglementations gouvernementales et consignes de sécurité



Lire les sections *Réglementations gouvernementales* et *Avertissement! La sécurité d'abord* de ce manuel avant de faire fonctionner ce système.

AVERTISSEMENT! Le non-respect de ces informations peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels et peut également découler de l'utilisation illégale du système au-delà de son usage prévu.

Votre garantie

Votre système est livré avec une garantie. Les conditions de la garantie sont décrites à la fin de ce guide. Assurez-vous de conserver la preuve d'achat auprès de votre revendeur indiquant que le produit a été installé par un détaillant Autostart autorisé.

Télécommandes de remplacement

Veuillez consulter votre revendeur autorisé. Les numéros de pièce se trouvent à l'arrière des télécommandes.

Table des matières

Félicitations	1
Informations importantes.....	1
Réglementations gouvernementales et consignes de sécurité	1
Votre garantie	1
Télécommandes de remplacement.....	1
Communication bidirectionnelle.....	4
Démarrage	4
Comment utiliser ce manuel.....	4
Introduction	5
Télécommande bidirectionnelle ASDS-3520/Unidirectionnelle ASDS-1554.....	5
Utilisation de votre système	6
Commandes et confirmations	6
Exécution de commandes	6
Tableau des commandes de la télécommande	7
Commandes de base (Accès direct)	9
Verrouillage/Armement	9
Mode Panique.....	9
Déverrouillage/Désarmement.....	9
Coffre	9
Démarrage/Arrêt à distance	10
Modes Valet.....	10
Modes Valet Manuel	11
Arrêt d'urgence de l'alarme	11
Information relative à la pile	11
Remplacement de la pile	12
Élimination de la pile	12
Information sur les brevets.....	12
Réglementations gouvernementales.....	14
Avertissement! La sécurité d'abord.....	16
Garantie restreinte pour la durée de vie du produit.....	19

Communication bidirectionnelle

Des références à la communication bidirectionnelle et/ou la confirmation de commandes via la télécommande à 2 voies sont présentes à plusieurs reprises dans ce guide. Veuillez noter que si votre système n'est pas équipé d'une télécommande bidirectionnelle, alors les retours d'information tels que les confirmations de commandes ne s'appliqueront pas. Si vous souhaitez améliorer votre système avec l'ajout d'une télécommande bidirectionnelle, veuillez contacter votre détaillant agréé Autostart. Des coûts de supplémentaires de pièces et de main d'oeuvre peuvent s'appliquer.

Démarrage

Comment utiliser ce manuel

Des actions spécifiques (en caractères gras) et des conventions de style sont utilisées uniformément dans l'ensemble de ce manuel, les voici :

- **Appuyer** : il faut appuyer sur un bouton et la télécommande émet une tonalité de transmission confirmant l'envoi de la commande.
- **Maintenir** : utilisé après avoir appuyé sur un bouton. En maintenant le bouton enfoncé pendant plus de 3 secondes, la télécommande émet une autre commande.
- Un astérisque (*) utilisé après un mot ou une phrase indique que des détails supplémentaires se trouvent dans les sections correspondantes. Celles-ci sont habituellement indiquées au bas de la page ou à la fin de la section.
- Des voyants de confirmations sont identifiés par le bouton de commande ou la fonction auxquels ils sont associés.

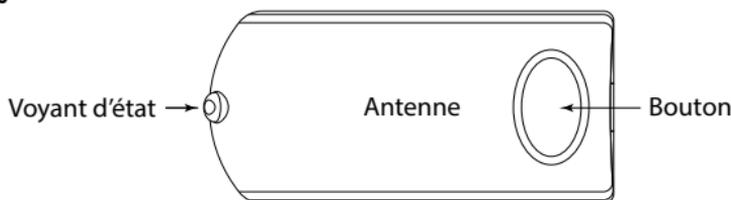
Introduction

Télécommande bidirectionnelle ASDS-3520/Unidirectionnelle ASDS-1554

Fonction	Description
Touches de commande (4) 	Sert à utiliser les fonctions d'armement, de désarmement, de canal utilitaire et des commandes de démarrage à distance.
Bouton AUX	Sert à accéder aux niveaux de fonction des commandes, aux menus de configuration de la programmation, à la sélection de véhicule et aux commandes avancées.
Voyants de confirmation*	Chaque touche possède un voyant associé qui s'active durant les opérations correspondantes. Ces voyants se nomment respectivement : Voyants de verrouillage, de déverrouillage, de démarrage à distance, et de coffre.

* La communication bidirectionnelle ne s'applique qu'à la télécommande ASDS-3520.

Antenne



L'antenne, généralement située sur la partie supérieure du pare-brise, envoie et reçoit des commandes et des messages à votre système et à partir de celui-ci. Ils consistent en :

- Le voyant d'état, qui sert d'indicateur visuel de l'état du système.
- Le bouton d'antenne, qui sert à mettre le système en mode Valet*.

Utilisation de votre système

Commandes et confirmations

Ce guide de référence rapide couvre seulement les fonctions de base. Des fonctions avancées et des informations supplémentaires sur votre système sont disponibles dans le guide complet en ligne. Consultez notre site internet en effectuant une recherche avec le numéro de modèle de votre système (inscrit sur la couverture, l'adresse URL est indiquée à l'arrière de ce guide).

La télécommande envoie les commandes qui contrôlent les fonctions de votre système. Seule la télécommande bidirectionnelle affiche une confirmation de commande avec du texte, des icônes et des tonalités, ce que la télécommande unidirectionnelle ne peut pas faire.

Si une commande est envoyée pour activer une fonction qui n'est pas incluse dans votre système ou non disponible (exemple : la remise à zéro du temps d'exécution lorsque le démarrage à distance est désactivé), la télécommande affiche une alerte par texte, icône et sons.

Si le système ne répond pas à une commande, rapprochez-vous et procédez à une nouvelle tentative jusqu'à l'activation de la commande.

Exécution de commandes

Appuyez sur n'importe quelle touche pour envoyer une des commandes de base à votre système.

Appuyez sur la touche **AUX** 1 à 4 fois avant d'appuyer sur un bouton de commande pour activer une commande avancée.

Le Tableau des commandes de la télécommande suivant définit les actions nécessaires pour activer les commandes de base et avancées qui peuvent être disponibles pour votre système.

Exemple d'exécution d'une commande avancée :

Armement/Verrouillage silencieux :

1. Appuyer sur le bouton **AUX** quatre fois pour accéder au niveau de fonction 4.
2. Appuyer sur le bouton  pour exécuter la commande de verrouillage silencieux.
3. Le système arme/verrouille les portes silencieusement et la télécommande confirme la commande en allumant la DEL et en émettant des tonalités (ASDS-3520 seulement).

Tableau des commandes de la télécommande

Niveau Touche	Com- mandes de base	AUX x1 NIVEAU 1	AUX x2 NIVEAU 2	AUX x3 NIVEAU 3	AUX x4 NIVEAU 4
	Armement / Verrouillage (Panique)*	Localisateur de véhicule	Verrouillage du 2e véhicule (Mode Panique du 2e véhicule)*	AUX1	Armement / Verrouillage silencieux
	Désarme- ment / Déverrouil- lage	Dégivreur arrière	Déverrouil- lage du 2e véhicule	AUX2	Désarmement /Déver- rouillage silencieux
	(Coffre)*	Temps de marche restant (bidirection- nelle à DEL seulement)**	(Coffre du 2e véhicule)*	AUX3	
	Démarrage à distance / Arrêt** (Réinitialisa- tion du temps de marche)*	Mode Température froide**	Arrêt / Démarrage du 2e véhicule ** (Réinitialisa- tion du temps de marche du 2e véhicule)*	AUX4	Mode Basse tempéra- ture**

AUX	Niveau avancé Entrer dans la programmation (tenir 5 s)				
------------	---	--	--	--	--

* Il est nécessaire d'appuyer et de maintenir le bouton pour transmettre les commandes entre parenthèses.

** Les commandes de démarrage à distance sont uniquement disponibles sur les systèmes comportant la fonction de démarrage à distance.

Tableau des commandes rapides:

Commandes	Combinaisons de touches
Valet Démarrage	 + 
Valet Combiné (Alarme et démarrage)	 + 

Commandes de base (Accès direct)

Verrouillage/Armement

Appuyer et relâcher 

Le véhicule verrouille les portes, la sirène/klaxon retentit, les feux de stationnement clignotent et les fonctions d'alarme* sont activées. La télécommande bidirectionnelle confirme par la DEL et les tonalités correspondantes. Si une zone d'alarme est active (ex. une porte est ouverte), un message d'alerte survient. Si le mode Valet est engagé, la télécommande bidirectionnelle confirme par la DEL et les tonalités correspondantes.

Mode Panique

Appuyer et maintenir 

Le système arme/verrouille les portières de la voiture. Puis, après trois secondes, la sirène se fait entendre et les feux de stationnement clignotent. Le voyant de confirmation clignote et la sirène émet une tonalité de confirmation. Appuyer sur  ou  pour désactiver le mode Panique.

Déverrouillage/Désarmement

Appuyer et relâcher 

Les portes du véhicule se déverrouillent, la sirène/klaxon retentit, les feux de stationnement clignotent et les fonctions d'alarme* sont désactivées. La télécommande bidirectionnelle confirme la commande l'icône ou les tonalités correspondantes.

Coffre

Appuyer et maintenir 

Le coffre s'ouvre (si branché) lorsqu'on appuie sur ce bouton pendant quatre secondes. Le voyant de coffre clignote et une tonalité de confirmation se fait entendre. La télécommande bidirectionnelle (ASDS-3520) confirme par le voyant et des tonalités.

* Uniquement disponible avec les systèmes incluant les fonctions de sécurité.

Démarrage/Arrêt à distance

Appuyer et relâcher

Active le démarreur à distance (ou le désactive lorsque le moteur est déjà en marche). Le moteur démarre, les feux de stationnement et le voyant du démarreur à distance clignotent et une tonalité de confirmation se fait entendre. Si un problème de configuration de démarrage à distance empêche le moteur de démarrer, une tonalité de faille se fait entendre, les feux de stationnement clignotent pour identifier la cause de l'échec.

Appuyer et maintenir  pendant au moins 4 secondes pour réinitialiser la durée d'exécution programmée.

Conditions d'alertes:

Clignotement des feux de stationnement	Cause possible	Solution
5	Les freins sont appliqués.	Relâcher la pédale de frein.
6	Le capot est ouvert.	Refermer le capot.
7	Après avoir enclenché le démarrage à distance, le mode MTS n'est pas actif.	Activer le Mode MTS.
9	Le Valet Démarrage est activé.	Désactiver le Valet Démarrage.

Modes Valet

Modes Valet à distance

Les commandes Valet dans le tableau des commandes à distance activent ou désactivent le mode Valet Démarrage ou le mode Valet Combiné (alarme et démarrage simultané).

- **Valet Démarrage ( + )**

Le mode Démarrage Valet désactivera les fonctions de démarrage à distance jusqu'à ce qu'il soit éteint. La télécommande bidirectionnelle confirme par du texte, une icône et des tonalités.

- **Valet Combiné ( + )**

La commande Valet Combiné est utilisée pour activer/désactiver le Valet Alarme et le Valet Démarrage en même temps.

- Si les 2 Valets sont inactifs, ils seront tous deux activés.

- Si l'un des deux Valet est actif, alors les deux seront désactivés. La télécommande bidirectionnelle confirme par du texte, une icône et des tonalités.

Modes Valet Manuel

Utiliser la procédure suivante pour activer/désactiver manuellement les modes Valet ou activer manuellement le mode Valet Combiné:

Tourner l'ignition à ON puis OFF.

- Pour le Valet Alarme:
Appuyer 1 fois et **relâcher** la touche Valet.
Le mode Valet Alarme s'activera/se désactivera. La DEL du Centre de Contrôle s'allumera lorsque le Valet Alarme sera actif et s'éteindra lorsque le Valet Alarme se désactive. La sirène/klaxon retentira également pour confirmer l'action.
- Pour le Valet Démarrage:
Appuyer et **maintenir** la touche Valet pendant 5 secondes.
Les feux de stationnement clignotent rapidement 9 fois lorsque le mode est activé et 9 fois lentement lorsqu'il est désactivé. La télécommande bidirectionnelle confirme par du texte, une icône et des tonalités.

Arrêt d'urgence de l'alarme

La procédure suivante désarme le système lorsqu'une télécommande programmée n'est pas disponible. Nombre d'appuis _____

1. **Tourner** l'ignition sur ON.
2. **Appuyer** sur la touche Valet le nombre de fois indiqué ci-dessus (une fois par défaut). Après quelques secondes, la sirène s'arrête et le système est désarmé.

Information relative à la pile

La télécommande ASDS-3520 est alimentée par deux piles (CR-2016) et la télécommande ASDS-1554 est alimentée par une pile (CR-2032). Ces piles peuvent être achetées chez la plupart des détaillants. Lorsque la pile commence à faiblir, la portée de fonctionnement est réduite. Les renseignements et les précautions dans la présente section peuvent contribuer à maximiser la durée de vie de la pile et son utilisation en permettant à vos télécommandes ASDS-3520 et ASDS-1554 de fonctionner sans tracas pendant plusieurs années.

Remplacement de la pile

Télécommande bidirectionnelle ASDS-3520

1. Dévisser l'arrière de l'appareil, utiliser un petit tournevis à lame plate et l'insérer dans la fente située le long du côté opposé au bouton AUX. Ouvrir soigneusement le boîtier, libérant ainsi toutes les pièces de la télécommande.
2. Faire glisser soigneusement la pile usée pour la retirer de son compartiment. Placer correctement la nouvelle pile et l'insérer dans son compartiment.
3. Remonter l'appareil et fixer le boîtier.

Télécommande unidirectionnelle ASDS-1554

1. Retirer la petite vis à l'arrière de la télécommande (le cas échéant).
2. Utiliser un petit tournevis à lame plate et l'insérer dans la fente située le long du côté opposé au bouton AUX. Ouvrir soigneusement le boîtier, libérant ainsi toutes les pièces de la télécommande.
3. Faire glisser soigneusement la pile usée pour la retirer de son compartiment. Placer correctement la nouvelle pile et l'insérer dans son compartiment.
4. Remettre en place les sections du boîtier et les emboîter en appuyant fermement et uniformément à l'avant et à l'arrière de la télécommande. Réinstaller la vis (le cas échéant).

Élimination de la pile



Autostart se soucie de l'environnement. Si vous devez vous débarrasser de la pile, veuillez le faire en respectant les exigences municipales en matière de recyclage de pile.

Information sur les brevets

Ce produit est couvert par un ou plusieurs brevets américains :

Brevets de démarreurs à distance:

5,349,931; 5,872,519; 5,914,667; 5,952,933; 5,945,936; 5,990,786;
6,028,372; 6,467,448; 6,561,151; 7,191,053; 7,483,783

Brevets de systèmes de sécurité des véhicules :

5,467,070; 5,532,670; 5,534,845; 5,563,576; 5,646,591; 5,650,774;
5,673,017; 5,712,638; 5,872,519; 5,914,667; 5,952,933; 5,945,936;
5,990,786; 6,028,505; 6,452,484

Autres brevets en instance.

Réglementations gouvernementales

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) Ce périphérique doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Cet équipement a été testé et trouvé conforme aux limites pour un dispositif numérique de classe B, conformément à la Partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites visent à protéger convenablement les particuliers contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuel, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, il n'existe aucune garantie contre des interférences se produisant dans le cadre d'une installation particulière. Si l'équipement engendre des interférences nuisant à la réception radio ou télévisuelle (ce qui peut être déterminé en le mettant hors tension, puis en le remettant sous tension), vous êtes encouragé à tenter d'y remédier en ayant recours à l'une des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'appareil à la prise secteur d'un circuit différent de celui sur lequel il est branché.
- Demander l'assistance de votre revendeur ou celle d'un technicien radio/TV.

Télécommandes

Pour satisfaire aux exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF, cet appareil ne doit être utilisé que dans des situations où il est tenu et utilisé à la main. Ces exigences imposent de maintenir une distance de séparation d'au moins 20 cm entre l'appareil et son antenne d'une part, et le corps de l'utilisateur d'autre part, à l'exception de la main et du poignet. Cet appareil a été conçu pour être utilisé à la main, et ses configurations de fonctionnement ne permettent pas les émissions normales s'il se trouve dans une poche ou un étui à proximité du corps.

Centre de commande

Pour satisfaire aux exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF, cet appareil et son antenne doivent maintenir une distance de séparation d'au moins 20 cm entre l'appareil et son antenne, d'une part, et le corps de l'utilisateur, d'autre part, à l'exception des mains et des poignets, afin de satisfaire aux exigences de conformité à l'exposition RF.

Cet appareil est conforme aux spécifications d'Industrie Canada sur les normes radioélectriques RSS 210. Son utilisation n'est autorisée que sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il provoque des interférences nuisibles aux services autorisés par Industries Canada. En outre, l'utilisateur de cet appareil doit accepter toutes les interférences radio qui peuvent être reçues, même si ce brouillage pourrait affecter le fonctionnement de l'appareil.

AVERTISSEMENT! Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorisation de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

Avertissement! La sécurité d'abord



Veillez lire les avertissements de sécurité ci-dessous avant de continuer. Une mauvaise utilisation du produit peut être dangereuse ou illégale.

Installation

En raison de la complexité de ce système, l'installation de ce produit ne doit être effectuée que par un détaillant Autostart autorisé.

Capacité de démarrage à distance

Lorsqu'il est correctement installé, ce système peut démarrer le véhicule via un signal de l'émetteur de la télécommande. Cependant, ne jamais faire fonctionner ce système dans un espace clos ou partiellement clos, espace sans ventilation (comme un garage). Lorsque vous stationnez dans un espace clos ou partiellement clos ou lors d'un entretien du véhicule, le système de démarrage à distance doit être désactivé en utilisant l'interrupteur à bascule déjà installé. Il incombe à l'utilisateur de manipuler correctement et de conserver hors de portée des enfants tous les émetteurs de la télécommande pour s'assurer que le système ne démarrera pas le véhicule à distance de manière non intentionnelle.

L'UTILISATEUR DOIT INSTALLER UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE DANS OU PRÈS D'UNE ZONE URBAINE ADJACENTE AU VÉHICULE. TOUTES LES PORTES DES ZONES URBAINES DONNANT ACCÈS À L'ESPACE FERMÉ OU PARTIELLEMENT FERMÉ CONTENANT LE VÉHICULE DOIVENT DEMEURER VERROUILLÉES EN TOUT TEMPS.

Ces précautions sont de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Véhicules à transmission manuelle

Les démarreurs à distance sur les véhicules transmission manuelle fonctionnent différemment de ceux ayant une transmission automatique parce que vous devez laisser le véhicule au neutre. Vous devez lire ce manuel du propriétaire pour vous familiariser avec les procédures appropriées concernant les démarreurs à distance pour transmission manuelle. Si vous avez des questions, demandez à votre détaillant Autostart.

Avant le démarrage à distance d'un véhicule à transmission manuelle, assurez-vous de :

- Laisser le véhicule au neutre et être sûr que personne ne se tient debout à l'avant ou derrière le véhicule.
- Ne démarrer à distance que sur une surface plane.
- Ayez le frein de stationnement pleinement déployé.

AVERTISSEMENT! C'est la responsabilité du propriétaire de s'assurer que le frein de stationnement/d'urgence fonctionne correctement. Ne pas le faire pourrait entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels. Nous recommandons au propriétaire de faire vérifier le frein de stationnement/d'urgence à tous les six mois par un mécanicien qualifié.

L'utilisation de ce produit d'une manière contraire à son mode de fonctionnement proposé peut entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort (1) Ne jamais faire démarrer à distance le véhicule si les vitesses sont engagées, et (2) Ne jamais faire démarrer le véhicule à distance avec la clé sur le contact. L'utilisateur doit aussi avoir la fonction de sécurité de point mort du véhicule contrôlé périodiquement, de sorte que le véhicule ne puisse pas démarrer à distance alors que les vitesses sont engagées. Ce test devrait être effectué par une personne autorisée de Autostart en conformité avec le Contrôle de sécurité décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre avec les vitesses engagées, arrêter les opérations de démarrage à distance immédiatement et consulter le détaillant Autostart autorisé pour résoudre le problème.

Après l'installation du module de démarrage à distance, contactez votre revendeur agréé pour qu'il teste le module de démarrage à distance en effectuant les vérifications de sécurité tel que décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre lors du test du circuit d'arrêt de la sécurité pu point mort, l'appareil de démarrage à distance n'a pas été correctement installé Le module de démarrage à distance doit être enlevé ou l'installateur doit réinstaller le système de démarrage à distance afin que le véhicule ne démarre pas lorsque les vitesses sont engagées. Toutes les installations doivent être activées par un détaillant autorisé Autostart.

LE FONCTIONNEMENT DU MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE SI LE VÉHICULE DÉMARRE LES VITESSES ENGAGÉES EST CONTRAIRE À SON MODE DE FONCTIONNEMENT PROPOSÉ. FAIRE FONCTIONNER LE

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE SOUS CES CONDITIONS POURRAIT ENTRAÎNER DES DOMMAGES CORPORELS OU MATÉRIELS. VOUS DEVEZ IMMÉDIATEMENT CESSER D'UTILISER CET APPAREIL ET DEMANDEZ L'AIDE D'UN DÉTAILLANT AUTORISÉ AUTOSTART POUR RÉPARER OU DÉBRANCHER LE MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE. AUTOSTART NE SERA PAS TENU RESPONSABLE OU NE PAIERA PAS POUR LES COÛTS D'INSTALLATION OU DE RÉINSTALLATION.

L'utilisation de ce produit dans un véhicule à transmission manuelle doit être en stricte conformité avec ce guide. Ce produit ne doit pas être installé dans un véhicule décapotable avec transmission manuelle. L'installation dans de tels véhicules pourrait poser certains risques.

Interférence

Tous les appareils de radio sont soumis à des interférences susceptibles d'affecter le fonctionnement normal.

Mises à niveau

Toute mise à niveau de ce produit ou son installation doit être effectuée par un détaillant Autostart autorisé. Ne pas tenter d'effectuer toute modification non autorisée de ce produit.

Résistance à la chaleur et à l'eau

Ce produit n'est pas conçu pour être résistant à la chaleur et à l'eau. Veuillez vous assurer de garder ce produit sec et éloigné de toute source de chaleur. Tout dommage causé par la chaleur ou l'eau annulera la garantie.

Garantie restreinte pour la durée de vie du produit

DÉMARREURS À DISTANCE :

Directed émet au consommateur acheteur d'origine seulement (**non transférable**) la garantie que le module de démarrage à distance (boîtier de commande) sera exempt de défauts de matière ou de fabrication, **pour aussi longtemps que le consommateur acheteur d'origine possède de façon continue le véhicule sur lequel le module de démarrage à distance à été installé à l'origine**. Directed s'engage envers l'acheteur initial, à réparer ou remplacer (selon le choix de Directed) par un dispositif comparable remis en état, tout dispositif Directed (appelé ci-dessous le « dispositif ») à l'exclusion, et sans que ce soit limitatif, de la sirène, des émetteurs de télécommande et des capteurs et accessoires associés, dans le cas où le dispositif présenterait des vices de matériaux ou de fabrication après une utilisation raisonnable pendant la durée de vie du véhicule.

Cette garantie non transférable est automatiquement annulée si : le code de date ou le numéro de série du dispositif est dégradé, manquant ou modifié ; le dispositif a été modifié ou utilisé de façon contraire à l'usage prévu ; le dispositif a été endommagé par un accident, une utilisation abusive, la négligence, un mauvais entretien, l'installation ou d'autres causes ne résultant pas de vices de matériaux ou de fabrication. La garantie ne couvre pas les dommages au dispositif résultant de l'installation ou de la dépose du dispositif. Directed, à sa seule discrétion, déterminera ce qui constitue des dommages excessifs.*

* Effectif sur les modules produits depuis août 2011.

ACCESSOIRES :

Directed émet au consommateur acheteur d'origine seulement (**non transférable**) la garantie qu'elle remplacera toute pièce accessoire Directed pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'achat. Un accessoire ne sera remplacé que s'il peut être prouvé que cet accessoire a un défaut de fabrication et si, au moment où il est retourné au lieu de vente, la copie de la preuve d'achat est fournie au détaillant. L'accessoire sera envoyé au détaillant, afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUERA PAS SI :

1. Le produit a été endommagé, altéré ou modifié de quelque façon que ce soit sans le consentement explicite écrit d'un technicien Directed. Pour les modules de démarrage à distance, ceci comprend l'ouverture ou le retrait du revêtement en plastique du module ou l'ouverture ou le retrait de l'étiquette à code-barres sur le revêtement.
2. Le produit est endommagé à la suite d'un accident, d'un incendie ou d'une inondation, du transport ou de la manutention, d'un mauvais usage, de négligence ou de tout autre événement hors du contrôle de Directed.
3. Le produit a été installé ou réparé par toute personne autre qu'un technicien certifié.

4. Le produit a été installé ou utilisé de façon inappropriée.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS :

1. Aux piles de la télécommande.
2. À un boîtier de télécommande égratigné ou usé.
3. Aux modules indiquant une date de production avant le 1er août 2011.
4. Aux frais d'installation ou de retrait de tout module de démarrage à distance et accessoire.
5. Aux frais de transport et de maintenance engagés lors de l'échange ou du remplacement d'un produit.
6. À tout dommage matériel autre qu'un dommage sur le produit lui-même.
7. Aux filages, voyants DEL, interrupteurs, inverseurs, relais, etc.

LA GARANTIE CI-DESSUS CONSTITUE LA SEULE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE PAR DIRECTED EN REGARD DE NOS PRODUITS, ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. AUCUNE GARANTIE N'EST ÉMISE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT OU À SON ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUN INDIVIDU, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ N'EST AUTORISÉ À ASSUMER, AU NOM DE DIRECTED, UNE AUTRE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LA VENTE OU L'UTILISATION DE NOS PRODUITS. LA RESPONSABILITÉ DE DIRECTED, QU'ELLE DÉCOULE D'UNE ENTENTE, D'UN TORT, D'UNE GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, N'EXCÈDE PAS LE COÛT DE L'ARTICLE INDIVIDUEL DONT LE DÉFAUT POUR DOMMAGES CONSTITUE LA BASE DE LA RÉCLAMATION. DIRECTED, SES DISTRIBUTEURS ET LEURS MANDATAIRES N'ASSUMERONT EN AUCUN CAS QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT AU TITRE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Les parties aux présentes conviennent que tout différend concernant le présent document sera soumis au tribunal approprié situé dans la Province de Québec, District de Montréal. Les parties aux présentes conviennent que le présent document sera régi et interprété selon le droit du Québec. Si l'acheteur est situé dans une province du Canada autre que le Québec toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon le droit de l'Ontario. Si l'acheteur est situé à l'extérieur du Canada, toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (« Convention de Vienne »).